

2495.

ACADEMIE

de Paris.

Faculté

de Droit.

Paris, le 4 février 1847.

Messieurs,

Des le 12 décembre dernier, M. Legrand, dit
Bouquet, a eu l'honneur de vous adresser une
demande afin d'obtenir une place de surveillant
ou d'inspecteur dans vos bureaux; sa pétition a été
apportée par M. Mours d'Arles, adjoint au maire
du 9^e arrondissement; son parent, ainsi que
par M. le baron d'Eschscholtz et de Lafaye.
Je me fais un plaisir de joindre mon témoignage
aux recommandations honorables de ces Messieurs.
Je connais M. Legrand depuis bien longtemps,
et de mon pays, et j'ai pu attester que dans
tous les rapports il se conduirait par de
satisfaisant l'administration. Je dois ajouter que
si vous ne pouvez pas disposer de l'un de vos emplois
qu'il sollicite, et que vous en eussiez un autre
à donner, fût-il même inférieur, il l'accepterait

18
 avec reconnaissance. J'en exprime que vous m'
 lui refusez par la réponse qu'il attend depuis
 bientôt deux mois, et que peut-être elle ne sera pas
 défavorable.

Je vous prie, Messieurs, l'assurance de
 ma haute considération

R. Beauvelat
 Doyen de la faculté de droit

Roger Collard